REPUBLIQUE DU BENIN
****
SOCIETE IMMOBILIERE ET D'AMENAGEMENT URBAIN (SImAU)
****
PROJET DE CONSTRUCTION DE LA CITE FINANCIERE PHASE III
****
APPEL D'OFFRES N° 008/SImAU/DG/DJ/DO/DAF/DMA/RA

PORTANT MARCHE DE TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CITE FINANCIERE PHASE III
****
BULLETIN N°02 DE REPONSES AUX QUESTIONS

Les questions-réponses sont consignées dans le tableau ci-après :

N°	QUESTIONS DES SOUMISSIONNAIRES	REPONSES
1	**LOT 01 & 02 :** **Le projet d'aménagement paysager n'est pas inclus dans le présent appel d'offres et sera pris en charge par l'ANAP.** Veuillez préciser si les travaux d'aménagement paysager se limitent exclusivement au contenu figurant dans le document « 260301_POSTE_QUANTITATIF_AMENAGEMENTS PAYSAGERS_DCE ».	**Lot 1** La plantation d'arbres de l'aménagement paysager qui est exclu des prestations dues du lot N°01 Soneb-Sobie. **Lot 2** 260301_POSTE_QUANTITATIF_AMENAGEMENTS PAYSAGERS_DCE à chiffrer
2	**LOT 01 & 02 :** 1) Veuillez préciser la procédure de soumission et d'approbation des plans d'exécution du présent projet ; 2.a) Veuillez confirmer si les plans d'exécution établis par l'Entrepreneur doivent être soumis simultanément à Koffi & Diabaté Architectes (conception architecturale) et à SOCOTEC AFRICA (contrôle technique tiers). 2.b) En cas de divergence entre leurs observations sur un même document,	**Lot 1 & Lot 2** 1. Les soumissionnaires retenus auront la charge de l'établissement de l'ensemble des plans d'exécution du projet, conformément aux pièces contractuelles et aux directives du Maître d'Œuvre. 2. a) Oui b) La validation des documents est conditionnée par l'obtention d'un avis favorable conjoint du Maître d'Œuvre (MOE) et du Bureau de Contrôle Technique (BCT) 3. Un délai d'examen de quatorze (14) jours ouvrables est accordé 4. Un délai de réponse de quatorze (14) jours ouvrables est accordé

	veuillez préciser la règle de priorité des avis et la procédure de coordination applicable. 3) Veuillez indiquer le délai d'examen des plans en jours ouvrables, et veuillez confirmer si ce délai correspond à la durée totale nécessaire à l'ensemble des parties prenantes à l'examen des plans pour rendre leur avis final. 4) Veuillez préciser le délai de réponse applicable aux demandes de clarification technique.	
3	**LOT 01 & 02 :** a) Veuillez préciser la répartition des responsabilités pour, d'une part, la conception des plans d'exécution à la charge de l'Entrepreneur et, d'autre part, la conception fournie dans le DAO. b) Veuillez préciser la procédure applicable et d'indiquer si une modification de la conception sera autorisée dans le cas où un défaut de conception du DAO, non détecté lors de la soumission des offres, serait découvert pendant les études d'exécution ou lors de la validation des échantillons/prototypes, et empêcherait de répondre aux exigences de certification, d'approbation ou de conformité technique prévues par le DAO.	**Lot 1 & Lot 2** Les soumissionnaires retenus auront la charge de l'ensemble des plans d'exécution. Les soumissionnaires peuvent, s'ils le souhaitent, proposer des variantes ou options complémentaires. Les éventuels éléments contradictoires devront être clairement identifiés par l'Entreprise dans sa remise d'offre. À ce titre, la responsabilité de la bonne exécution du projet sera entièrement transférée à l'Entreprise retenue.
4	**LOT 01 & 02 :** a) Veuillez préciser l'étendu des responsabilités et le contenu des prestations de SOCOTEC AFRICA (Côte d'Ivoire). b) Veuillez confirmer si SOCOTEC AFRICA sera également chargée de la validation des échantillons / prototypes, du contrôle des matériaux, ainsi que des autres vérifications techniques éventuelles, en cas d'attribution du marché à l'Entrepreneur. Le cas échéant, nous vous prions de bien vouloir communiquer le contrat ou tout document de mission liant le Maître d'Ouvrage / l'Autorité Contractante à SOCOTEC AFRICA (Côte d'Ivoire).	**Lot 1 & Lot 2** SOCOTEC ARFICA est le Bureau de Contrôle Technique Oui, SOCOTEC AFRICA sera également chargée de la validation des échantillons et prototypes, du contrôle des matériaux, ainsi que de l'ensemble des vérifications techniques relevant de son périmètre contractuel dans le cadre du projet.
5	**LOT 02 :** **4.1.4 - CONTENU DES PRIX: Sans que cette liste soit limitative, les prix comprennent :** **- Les plans et détails d'exécution des menuiseries,** Pour la réalisation et la validation des prototypes / échantillons sur site du présent projet (notamment les maquettes ou prototypes de façade FAC),	**Lot 2** Les prototypes pourront être exécutés sous forme de premiers de série, et mis en œuvre directement à leur emplacement définitif. Un bureau témoin sera aménagé pour les besoins de validation.

	veuillez préciser si l'Autorité Contractante mettra à disposition une zone dédiée, et veuillez préciser les exigences spécifiques applicables à cette zone d'implantation.	Par ailleurs, un local dédié aux échantillons pourra être prévu au sein de l'installation de chantier, en coordination avec le Maître d'Ouvrage et le Maître d'Œuvre.
6	**LOT 02 :** **7.2. PAROIS DE SOUTENEMENT COTE VOIRIES: Les butons seront en acier (tube creux) de diamètre 600mm, d'épaisseur 15mm, d'espacement 6m et de longueur utile 10m.** Selon nos vérifications, les travaux de terrassement en pente prévu pour le soutènement du sous-sol des bâtiments de la Poste et de la Banque Postale empiètent au-delà des limites foncières du projet. Veuillez préciser si l'utilisation de la méthode de soutènement recommandée par le rapport géotechnique est autorisé pour le présent projet. Veuillez également confirmer si les eaux du drainage du fond de fouille peuvent être rejetées directement dans le réseau d'assainissement public.	**Lot 2** Les blindages provisoires sont autorisés, sous réserve que l'empiètement reste limité à l'emprise du trottoir, au droit des zones de clôture de chantier. Concernant le rejet des eaux de drainage, la prestation intègre par défaut l'ensemble des sujétions liées à l'obtention des autorisations nécessaires.
7	**LOT 02 :** **SPBP-DCE-LCI-STR-TZ-PL-E00-110-1-PH SOUS SOL_VUE-COFFRAGE**	**Lot 2** Les bandes de clavetages peuvent être déplacés, à condition de respecter une longueur maximale de dalle de 25 m et de maintenir les dispositions nécessaires à la gestion du retrait. Pour les blocs dont la largeur dépasse 25 m, des bandes de clavetage ont été prévues afin de limiter les effets du retrait à court terme et de dissocier la mise en tension partielle des câbles. Si l'entreprise souhaite les supprimer, elle devra s'engager à mettre en place une méthodologie de coulage appropriée. Dans ce cas, la mise en tension des câbles ne pourra être effectuée qu'après le coulage complet de l'ensemble du plancher.

	Au LOT 2 – Poste & Banque Postale, des joints de construction sont prévus au milieu de travées (dalles post-tensionnées sans poutres (PPT)). Veuillez préciser si la réalisation de ces joints est obligatoire et si l'Entrepreneur est autorisé à les supprimer ou à ajuster leur emplacement. 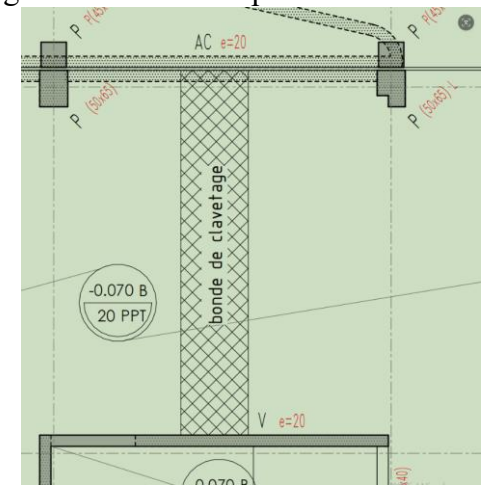	
8	**LOT 01 & 02 :** Le présent projet implique plusieurs parties, notamment le Maître d'Ouvrage, l'Autorité Contractante, l'Architecte, le Bureau d'études techniques et la Mission de contrôle technique (SOCOTEC), les bénéficiaires du projet (la SONEB, la SOBIE, la POSTE et la BANQUE POSTALE). Veuillez préciser la procédure de réception des ouvrages et veuillez confirmer si l'Autorité Contractante représentera le ou les Maîtres d'Ouvrage pour organiser et/ou participer à la réception.	Se référer au CCAP
9	**LOT 01 & 02 :** **Le délai d'exécution du marché est de vingt-quatre (24) mois à compter de la mention ordre de service de démarrage des prestations.**	Se référer au CCAP

	Veuillez préciser les conditions préalables à l'émission de l'Ordre de Service de Démarrage au titulaire. Cette émission est-elle subordonnée à la signature du contrat, à la remise de la garantie de bonne exécution, à la prise d'effet des assurances, à la remise de la garantie d'avance de démarrage, à la mise à disposition du site et à l'approbation des principaux documents d'exécution ?	
10	**LOT 01 & 02 :** **Etude d'exécution et Mission géotechnique G3** La deuxième section de l'IDC indique que l'Entrepreneur doit mandater, à ses frais, un bureau géotechnique pour réaliser la mission G3. Veuillez confirmer si cette mission inclut l'ensemble des prestations suivantes : la vérification des paramètres, les investigations complémentaires, la validation des méthodes d'exécution, le suivi / l'instrumentation sur site, la mise à jour des paramètres de raideur du sol, l'ajustement des calculs en fonction des modifications du projet, ainsi que toute mesure nécessaire pour garantir la sécurité et la stabilité de l'ouvrage.	**C'est exact.** La mission G3, telle que définie par la norme NF P 94-500, correspond à des études d'exécution basées sur les données G2 AVP/PRO complétées par les investigations complémentaires prévues. Elle inclut l'ensemble des prestations de dimensionnement et de vérification nécessaires à l'exécution du projet : stabilité des talus et des fouilles à chaque phase, ouvrages de soutènement provisoires, fondations profondes, ainsi que l'analyse des effets du pompage et de la nappe (écoulement, risque de renard, tassements et impacts sur les avoisinants). Elle intègre également le phasage des travaux, les dispositions constructives associées, et la mise à jour des notes de calcul et plans en fonction des conditions réellement rencontrées en phase chantier, afin de garantir la sécurité et la stabilité de l'ouvrage. Se référer au paragraphe §2.4 du CCTP pour la consistance exhaustive
11	**LOT 01 & 02 :** **Sous-section C.Criteres d'évaluation et de qualification 5.Personnel : Chef de Chantier travaux de construction bois** Veuillez confirmer si le poste de Chef de Chantier travaux de construction bois (Technicien supérieur (bac+3 au moins) en constructions bois) est obligatoire pour le présent projet.	Le Chef de Chantier de construction bois n'est pas obligatoire pour ce marché.
12	**LOT 01 & 02 :** **Demande de report du délai de soumission** Compte tenu du volume important des demandes de clarification et du temps nécessaire à la vérification de la conception, nous sollicitons auprès du maître d'ouvrage un report de 1 mois pour la soumission des offres.	Le report de la date de soumission sera précisé par Addendum.

13	**LOT 01 & 02 :** **Lot n° 4 – Menuiseries aluminium COM, Lot n° 5 – Menuiseries bois COM : les quantités sont manquantes** Petit bâtiment à l'entrée du site de la Poste: Dans les lots « menuiseries aluminium » et « menuiseries bois », les portes et fenêtres du poste du gardien, de la zone d'entretien, du local de stockage des matériels d'entretien et de la salle de repos des conducteurs n'ont pas été quantifiées.	**Rappel** : Il appartient à l'Entreprise de vérifier et de prendre en compte l'ensemble des quantités indiquées dans les pièces contractuelles (CCTP, DQE, plans, etc.), et d'en assurer la cohérence dans son offre dans le cadre du marché global et forfaitaire.
14	**LOT 01 & 02 :** **260305_POSTE_QUANTITATIF_ LOTS ARCHI_SOUS-SOL_PARTIES.xlsx** **Après vérification, seul le Lot 11 – Travaux de peinture (COM) inclut « Pantex 800 appliqué sur murs avec couche d'enduit » de 125,44 m². Pour le Lot 9 – Revêtements de sol dur, aucune quantité n'est indiquée pour les travaux de décoration murale.** Petit bâtiment à l'entrée du site de la Poste : Le revêtement des murs intérieurs et extérieurs n'a pas été quantifié.	**Rappel** : Il appartient à l'Entreprise de vérifier et de prendre en compte l'ensemble des quantités indiquées dans les pièces contractuelles (CCTP, DQE, plans, etc.), et d'en assurer la cohérence dans son offre dans le cadre du marché global et forfaitaire.
15	**LOT 02 :** **260305_POSTE_QUANTITATIF_LOTS ARCHI_SIEGE POSTE.xlsx** **260305_POSTE_QUANTITATIF_LOTS ARCHI_BANQUE POSTALE .xlsx** **Lot 9 – Revêtements de sol rigide : la quantité de la couche de nivellement en béton lissé à l'hélicoptère (référence 9304) est manquante.** Bâtiment de la Poste / Bâtiment de la Banque postale : La quantité de la « chape lissée à l'hélicoptère (surface en béton lissée mécaniquement) » n'a pas été incluse dans les quantités. Selon le tableau des procédés, cette disposition	**Rappel** : Il appartient à l'Entreprise de vérifier et de prendre en compte l'ensemble des quantités indiquées dans les pièces contractuelles (CCTP, DQE, plans, etc.), et d'en assurer la cohérence dans son offre dans le cadre du marché global et forfaitaire.

	concerne le parking souterrain et le local des équipements de collecte des déchets.	
17	**LOT 02 :** **260305_POSTE_QUANTITATIF_LOTS ARCHI_SIEGE POSTE.xlsx** **260305_POSTE_QUANTITATIF_LOTS ARCHI_BANQUE POSTALE.xlsx** **Lot 9 – Revêtements de sol rigide, décoration murale : la méthode « parement clippé » est manquante.** Bâtiment de la Poste / Bâtiment de la Banque postale : Dans le tableau des procédés architecturaux, le revêtement des murs extérieurs du hall d'entrée / de la terrasse prévoit une finition de type « parement clippé » ; toutefois sa mention est omise dans le devis quantitatif et estimatif.	**Rappel** : Il appartient à l'Entreprise de vérifier et de prendre en compte l'ensemble des quantités indiquées dans les pièces contractuelles (CCTP, DQE, plans, etc.), et d'en assurer la cohérence dans son offre dans le cadre du marché global et forfaitaire.
18	**LOT 02 :** Le mur extérieur du sous-sol de l'axe X0 du bâtiment de la Poste / bâtiment de la Banque postale (adjacent au restaurant) est trop proche du mur de soutènement des fouilles, avec une distance d'environ 400 mm, ce qui laisse un espace de travail très étroit pour les ouvriers, rendant impossible la réalisation de l'étanchéité extérieure du mur du sous-sol.	Dans ce cas, le revêtement extrados en voile est mis en œuvre avant le coulage de la structure béton verticale. On parle alors de revêtement « pré appliqué »
19	**LOT 01 & 02 :** Les quantités des regards de vanne des conduites d'irrigation des espaces verts sont manquantes.	Se référer au lot VRD
20	**LOT 01 & 02 :** Les quantités des buses d'arrosage pour l'irrigation des espaces verts sont manquantes.	Se référer au lot VRD

21	**LOT 01 & 02 :** **ELECTRICITE-ELE** Veuillez fournir les quantités des câbles moyenne et haute tension extérieurs ainsi que leurs fourreaux/conduits de protection associés. Les câbles haute tension alimentent le poste électrique depuis le réseau public. Les fourreaux et tranchées servent à la pose des câbles et à les protéger contre les dommages mécaniques et la corrosion du sol. Cependant, ces éléments n'apparaissent ni sur les plans ni dans le DQE. Nous vous prions de bien vouloir clarifier si cette installation est requise.	Pour les fourreaux entre la voie public et le poste de livraison ➢ Se référer au lot VRD. Le raccordement au réseau MT fera l'objet d'une demande et d'un devis auprès du concessionnaire local, qui aura la charge de la réalisation de ces travaux sur la base des données définitives du site. Les câbles MT de raccordement sont généralement installés directement par le concessionnaire, celui-ci étant la seule habilité à définir le tracé de son réseau ainsi que le point de raccordement du projet.
22	**LOT 01 & 02 :** **ELECTRICITE-ELE** Veuillez fourmir les quantités des câbles de fibres optiques extérieurs et de leurs fourreaux (gainage) et ainsi que leurs regards. Les câbles optiques extérieurs assurent la liaison principale de communication entre les différents bâtiments. Les fourreaux et les regards permettent la pose et la maintenance des câbles. Cependant, ces éléments n'apparaissent ni sur les plans ni dans le DQE. Nous vous prions de bien vouloir clarifier si cette installation est requise.	Pour les fourreaux entre la voie publique et le local opérateur ➢ Se référer au lot VRD. Le raccordement fera l'objet d'une demande et d'un devis à établir pendant l'exécution des travaux auprès du concessionnaire local, lequel aura la charge de leur réalisation sur la base des données définitives du site. Les câbles fibre optique (FO) destinés au raccordement au réseau concessionnaire sont généralement installés directement par le concessionnaire lui-même, celui-ci étant la seule habilité à définir le tracé de son réseau ainsi que le point de raccordement du projet.
23	**LOT 01 & 02 :** **ELECTRICITE-ELE** Veuillez fourmir les quantités des regards pour les câbles électriques extérieurs et des regards de visite pour les câbles électriques de courant faible. Les regards pour câbles électriques sont destinés à la pose, au changement de direction, aux épissures et à la maintenance des câbles de courant fort. Les regards pour les câbles de courant faible permettent la pose et l'entretien des câbles optiques et des câbles de courant faible. Cependant, ces éléments n'apparaissent ni sur les plans ni dans le DQE. Nous vous prions de bien vouloir clarifier si cette installation est requise.	➢ Se référer au lot VRD.

24	**LOT 01 & 02 :** **ELECTRICITE-ELE** Veuillez fournir les quantités des caméras extérieures et des lampadaires d'éclairage public. Les caméras extérieures sont destinées à la vidéosurveillance du site. Les lampadaires assurent l'éclairage des voies et l'éclairage de sécurité nocturne. Cependant, ces éléments n'apparaissent ni sur les plans ni dans le DQE. Nous vous prions de bien vouloir clarifier si cette installation est requise.	**Lot 1** Est bien prévu Voir lot électricité, partie ENSEMBLE, points 3.16, 4.2, 4.13 **Lot 2** Voir les plans du RDC du projet pour voir les éclairages et caméra prévu sur l'emprise du projet. Aucune prestation de Vidéosurveillance ou éclairage n'est prévu sur la voie publique
25	**LOT 01 & 02 :** **ELECTRICITE-ELE** Veuillez fournir les quantités des tableaux de commutation automatique des sources d'alimentation de secours et des groupes électrogènes (ATSE). Ces tableaux permettent la commutation automatique entre le réseau public et les groupes électrogènes, garantissant que les équipements de sécurité incendie et les équipements critiques soient alimentés rapidement en cas de coupure de courant. Cependant, ces éléments n'apparaissent ni sur les plans ni dans le DQE. Nous vous prions de bien vouloir clarifier si cette installation est requise.	**Lot 1** Faites-vous allusion à l'inverseur de source ? si oui, il est bien prévu dans l'offre et se situe au niveau du TGBT Cela est par ailleurs bien dans les synoptiques et dans les détails du CCTP **Lot 2** Il est prévu un seul transformateur et un seul GE, par conséquent, il n'y a besoin que d'un seul coffret de commutation
26	**LOT 01 & 02 :** **ELECTRICITE-ELE** Veuillez fournir les quantités des alimentations sans interruption (ASI) dans les bâtiments. Les ASI fournissent une alimentation stable et ininterrompue des équipements courant faible des locaux, des centrales de sécurité incendie et des systèmes de surveillance en cas de coupure ou de fluctuation du réseau, évitant ainsi la perte de données ou le redémarrage des systèmes. Cependant, ces éléments n'apparaissent ni sur les plans ni dans le DQE. Nous vous prions de bien vouloir clarifier si cette installation est requise.	**Lot 1** A chiffrer dans l'offre. Cela est bien prévu, dans les synoptiques et dans les détails du CCTP et le DPGF Il est prévu un réseau ondulé pour certaines parties tels que les blocs prises des mobiliers, le réseau informatique, des onduleurs pour l'ascenseur… **Lot 2** Se référer au CCTP, Schéma type TGBT et plans de maquettage

27	**LOT 01 & 02 :** **ELECTRICITE-ELE** Veuillez fournir les quantités des parafoudres (SPD) servant à limiter les surtensions d'origine atmosphérique (foudre) et les surtensions de manœuvre, protégeant ainsi le poste de transformation, les armoires de répartition, les équipements courant faible et autres équipements critiques. Cependant, ces éléments n'apparaissent ni sur les plans ni dans le DQE. Nous vous prions de bien vouloir clarifier si cette installation est requise.	**Lot 1** A chiffrer dans l'offre. Les détails sont à la charge de l'ENT. La prestation est bien prévue dans le CCTP et DQE La tige active sera à mettre au niveau du bâtiment le plus haut. **Lot 2** Voir schémas types joints au dossier DCE.
28	**LOT 01 & 02 :** **ELECTRICITE-ELE** Veuillez fournir les quantités correspondantes du système de téléphonie incendie et le système de diffusion sonore (alarme / réseau de sonorisation de sécurité). La téléphonie incendie assure la communication entre les sapeurs-pompiers et le poste de commandement en cas d'incendie. La diffusion sonore d'urgence est destinée à l'évacuation guidée des occupants. Ces deux systèmes constituent des équipements de communication incendie obligatoires. Cependant, ces éléments n'apparaissent ni sur les plans ni dans le DQE. Nous vous prions de bien vouloir clarifier si cette installation est requise.	**Lot 1** Cela est bien indiqué dans le CCTP et DQE A chiffrer dans l'offre. Les détails sont à la charge de l'ENT. La prestation est bien prévue dans le CCTP et DQE **Lot 2** Pas de sonorisation de sécurité de prévue. Voir plans et DQE du dossier DCE pour alarme incendie.
29	**LOT 01 & 02 :** **ELECTRICITE-ELE** Veuillez fournir les quantités des points de mesure de la résistance de terre et des électrodes de mise à la terre. Les points de mesure permettent de vérifier périodiquement la valeur de la résistance de terre de l'installation, afin de s'assurer de la conformité de la protection contre la foudre et de la sécurité électrique. Les électrodes constituent l'élément central d'évacuation du courant de défaut et garantissent que la résistance de terre satisfait aux exigences réglementaires. Cependant,	**Lot 1** A chiffrer dans l'offre. Les détails sont à la charge de l'ENT. La prestation est bien décrite dans le CCTP et DQE, chapitre mise à la terre. **Lot 2** Ces points de mesure sont sur les barrettes des différentes prises de terre représentées dans les LT transformateurs et informatiques. L'entreprise les

	ces éléments n'apparaissent ni sur les plans ni dans le DQE. Nous vous prions de bien vouloir clarifier si cette installation est requise.	remontées de terre en fond de fouille spécifique et les barrettes de coupures dans les locaux suivant : - Poste transformateur : remontée terre générale et barrette de coupure Poste transformateur : remontée terre transfo et barrette de coupure - Local Opérateur : remontée terre informatique et barrette de coupure
30	**LOT 01** **DCE ET SSN SSB SSS DPGF ind B.xlsx** Dans le DQE, seule la couche d'étanchéité est indiquée ; les autres couches de toiture sont manquantes Les quantités des différentes couches constitutives de la toiture (telles que la chape de nivellement, la couche d'isolation thermique, la couche de protection, etc.) sont manquantes dans le devis quantitatif et estimatif ; seul le traitement d'étanchéité a été quantifié. Veuillez clarifier.	**Lot 1** Les détails des compostions des couches sont indiqués dans le CCTP. Le DQE en a fait un résumé par m², U à titre indicatif pour la structuration des prix. L'Entreprise est tenue de vérifier l'ensemble des quantités dans le cadre du marché global et forfaitaire, et d'en tenir compte pour l'établissement de ses prix.
31	**LOT 01:** **DCE CVD SSN PLN TT IMPL & TRACE ind B.dwg; PJX DCE CVD SIEGE SONEB SOBIE DPGF ind B 260210 zh-Hans.xlsx** SONEB (SSN): Nous avons constaté que le ventilateur d'extraction des fumées de 6500 m³/h n'apparaît pas sur les plans alors qu'il figure dans le devis quantitatif. Veuillez clarifier.	**Lot 1** A Chiffrer. **Rappel** : La responsabilité de l'Entreprise est pleinement engagée dans l'élaboration et le développement du dossier d'exécution. Elle lui incombe de vérifier, compléter et adapter l'ensemble des données techniques, y compris les quantités, conformément aux pièces contractuelles du marché global et forfaitaire (CCTP, DQE, plans, etc.).
32	**LOT 01 :** **DCE CVD SSN PLN TT IMPL & TRACE ind B.dwg; PJX DCE CVD SIEGE SONEB SOBIE DPGF ind B 260210 zh-Hans.xlsx** SONEB(SSN): Nous avons constaté que sur les plans, 7 ventilateurs de toiture sont prévus alors que le devis quantitatif en mentionne 9. Veuillez clarifier.	**Lot 1** Il revient à l'entreprise de vérifier les quantités et les corriger les cas échéants **Rappel** : Il appartient à l'Entreprise de vérifier et de prendre en compte l'ensemble des quantités indiquées dans les pièces contractuelles (CCTP, DQE, plans, etc.), et d'en assurer la cohérence dans son offre dans le cadre du marché global et forfaitaire.
33	**LOT 01 :**	**Lot 1**

	DCE CVD SSN PLN TT IMPL & TRACE ind B.dwg; PJX DCE CVD SIEGE SONEB SOBIE DPGF ind B 260210 zh-Hans.xlsx SONEB(SSN): Nous avons constaté que sur les plans, une unité de traitement d'air (CTA) d'une puissance frigorifique de 19 kW est présente, mais absente dans le devis quantitatif. Veuillez clarifier.	Il revient à l'entreprise de vérifier les quantités et les corriger les cas échéants **Rappel** : Il appartient à l'Entreprise de vérifier et de prendre en compte l'ensemble des quantités indiquées dans les pièces contractuelles (CCTP, DQE, plans, etc.), et d'en assurer la cohérence dans son offre dans le cadre du marché global et forfaitaire.
34	**LOT 01 :** **Drawing:** **DCE PBS SSB PLN R+1 IMPL & TRACE ind B 、DCE PBS SSB PLN R+2 IMPL & TRACE ind B 、DCE PBS SSB PLN R+3 IMPL & TRACE ind B、DCE PBS SSB PLN R+4 IMPL & TRACE ind B 、DCE PBS SSB PLN RDC IMPL & TRACE ind B 、DCE PBS SSB PLN TZ SYNOPTIQUE ind B ; DCE PBS SSN PLN RDC IMPL & TRACE ind B; SPBPLCI_DCE_PB_PI_TZ_++_SC_ 100_2_Schéma de principe des bâches à eau zh-Hans、SPBPLCI_DCE_PB_PI_TZ_++_SC_ 100_2_Schéma de principe des bâches à eau** Veuillez fournir les diamètres des canalisations intérieures d'eau potable, d'eaux usées et d'incendie.	**Lot 1** Il s'agit d'une erreur de mise en page des PDF du SOBIE. Elles figurent bien pour SONEB Les diamètres ont été calculés suivant le DTU et les règles d'usage. Elles sont en DN 50 sur le branchement, 50 sur les tronçons principaux, puis 40, puis 25 ou 20 Quelques captures ci-dessous. 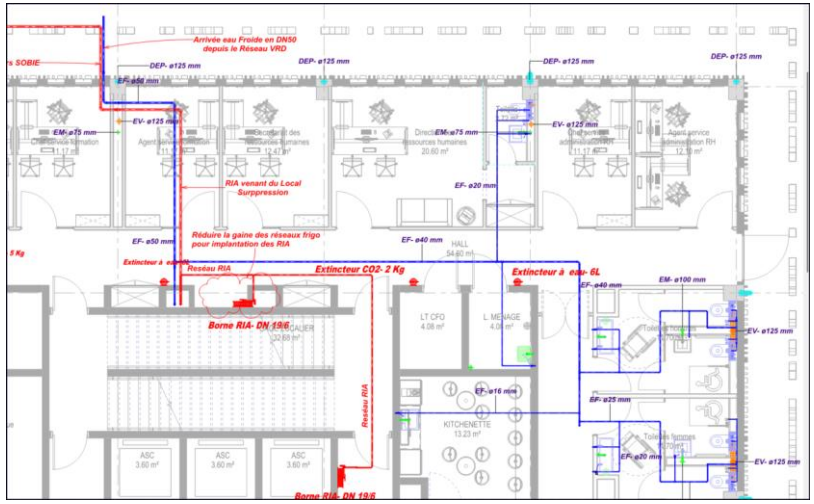

<table>
<tr><td></td><td></td><td> 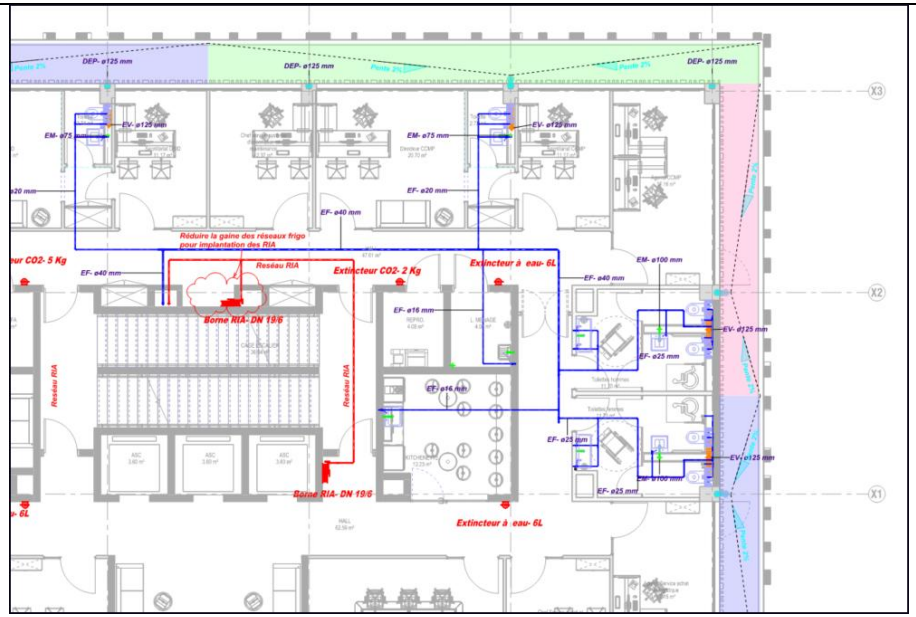
</td></tr>
<tr><td>35</td><td>LOT 01 :
PJX DCE PBS SIEGE SONEB SOBIE DPGF ind B 260210 zh-Hans.xlsx

Veuillez préciser la capacité de traitement de la station d’épuration (STEP).</td><td>Lot 1
<table>
<tr><td></td><td><u>Station de traitement des eaux usées (STEP)</u>
<u>STEP : 667 effectif (Volume : 50 m³ / jour)</u></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr>
<tr><td></td><td>- Terrassement pour la mise ene place de la cuve y compris évacuation des terres</td><td>m³</td><td>Confère chapître terrassement</td><td></td><td></td><td></td></tr>
<tr><td></td><td>- Radier béton épaisseur 30cm (prenanat en compte la poussée d'archimède) y compris le lestage de la cuve</td><td>m²</td><td>Confère lot GO</td><td></td><td></td><td></td></tr>
<tr><td></td><td>Cuvelage béton y compris la dalle de repartition</td><td></td><td>Confère lot GO</td><td></td><td></td><td></td></tr>
<tr><td></td><td>- Kit de pompage pour poste de relevage
- Regard équipe d'un dégrilleur manuel / regard de décantation équipé de 2 Pompes de refoulement / STEP / regard de contrôle / Armoire de comnade / etc.</td><td>Ens</td><td>1</td><td></td><td></td><td></td></tr>
</table>
Se référer au lot VRD.</td></tr>
<tr><td>36</td><td>LOT 01 :

PJX DCE PBS SIEGE SONEB SOBIE DPGF ind B 260210 zh-Hans.xlsx

Veuillez fourmir les quantités des équipements d’alimentation en eau et des équipements de protection incendie.</td><td>Lot 1

Tout est dans le présent DQE</td></tr>
</table>

		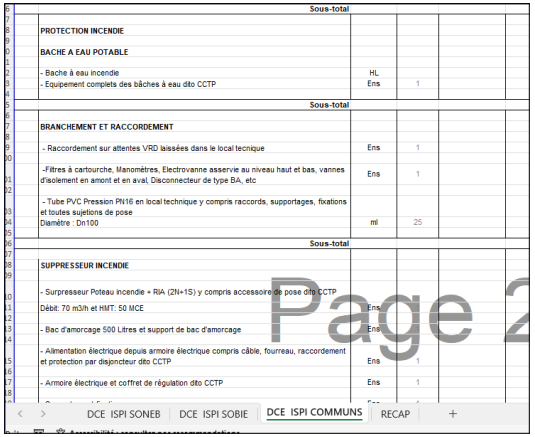 Sous-total PROTECTION INCENDIE BACHE A EAU POTABLE - Bache à eau incendie — HL - Equipement complets des bâches à eau dito CCTP — Ens — 1 Sous-total BRANCHEMENT ET RACCORDEMENT - Raccordement sur attentes VRD laissées dans le local tecnique — Ens — 1 -Filtres à cartourche, Manomètres, Electrovanne asservie au niveau haut et bas, vannes d'isolement en amont et en aval, Disconnecteur de type BA, etc — Ens — 1 - Tube PVC Pression PN16 en local technique y compris raccords, supportages, fixations et toutes sujetions de pose Diamètre : Dn100 — ml — 25 Sous-total SUPPRESSEUR INCENDIE - Surpresseur Poteau incendie + RIA (2N+1S) y compris accessoire de pose dito CCTP Débit: 70 m3/h et HMT: 50 MCE — Ens - Bac d'amorcage 500 Litres et support de bac d'amorcage — Ens - Alimentation électrique depuis armoire électrique compris câble, fourreau, raccordement et protection par disjoncteur dito CCTP — Ens — 1 - Armoire électrique et coffret de régulation dito CCTP — Ens — 1 DCE ISPI SONEB / DCE ISPI SOBIE / DCE ISPI COMMUNS / RECAP Page 2
37	**LOT 01 :** **PJX DCE PBS SIEGE SONEB SOBIE DPGF ind B 260210 zh-Hans.xlsx** Veuillez fourmir les quantités des regards de vanne et regards de visite extérieurs.	**Lot 1** Voir DQE 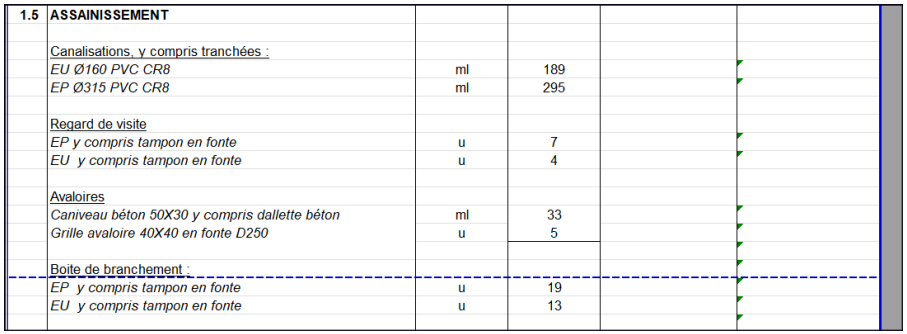 1.5 ASSAINISSEMENT Canalisations, y compris tranchées : *EU Ø160 PVC CR8* — ml — 189 *EP Ø315 PVC CR8* — ml — 295 Regard de visite *EP y compris tampon en fonte* — u — 7 *EU y compris tampon en fonte* — u — 4 Avaloires *Caniveau béton 50X30 y compris dallette béton* — ml — 33 *Grille avaloire 40X40 en fonte D250* — u — 5 Boite de branchement : *EP y compris tampon en fonte* — u — 19 *EU y compris tampon en fonte* — u — 13
38	**LOT 01 :** **ELECTRICITE-ELE** Conformément aux pratiques de conception usuelles, les plans doivent être complétés par le poste de transformation ainsi que les armoires haute tension et basse tension. Ces équipements sont chargés de convertir la haute tension du réseau public en basse tension et de la distribuer dans chaque bâtiment, constituant ainsi la centrale électrique de l'ensemble du site. Cependant, ces éléments n'apparaissent ni sur les plans ni dans le DQE. Nous vous prions de bien vouloir clarifier si cette installation est requise.	**Lot 1** Ces équipements sont existants dans le bâtiment logistique qui se situe dans le dossier ENSEMBLE

39	**LOT 01 :** **ELECTRICITE-ELE** Conformément aux pratiques de conception usuelles, les plans doivent être complétés par les quantités relatives aux groupes électrogènes diesel. Ces derniers fournissent une alimentation de secours aux équipements de protection incendie, à l'éclairage de sécurité, aux équipements de courant faible et critiques, etc., en cas de coupure d'électricité. En outre, lorsque le réseau est instable, ils peuvent alimenter les charges normales et garantir le fonctionnement des équipements ainsi que la sécurité lors d'évacuation en cas d'incendie. Cependant, ces éléments n'apparaissent ni sur les plans ni dans le DQE. Nous vous prions de bien vouloir clarifier si cette installation est requise.	**Lot 1** Ces équipements sont existants dans le bâtiment logistique qui se situe dans le dossier ENSEMBLE
40	**LOT 01 :** **ELECTRICITE-ELE** Conformément aux pratiques de conception usuelles, les plans doivent être complétés par les quantités des câbles moyenne/haute tension extérieurs. Ces câbles relient l'alimentation du réseau public au poste de transformation, ou le poste de transformation aux différents postes de distribution, constituant ainsi le réseau physique d'amenée d'énergie électrique. Cependant, ces éléments n'apparaissent ni sur les plans ni dans le DQE. Nous vous prions de bien vouloir clarifier si cette installation est requise.	**Lot 1** Ces équipements sont existants dans le dossier DCE dans le DPGF électricité, elles sont chiffrées en ensemble ; les détails relèvent de la compétence de l'entreprise.
41	**LOT 01 :** **ELECTRICITE-ELE** Conformément aux pratiques de conception usuelles, les plans doivent être complétés par les quantités des câbles extérieurs de fibres optiques. Ceux-ci relient chaque bâtiment au réseau central et constituent le réseau de communication principal du site. Cependant, ces éléments n'apparaissent ni sur les plans ni dans le DQE. Nous vous prions de bien vouloir clarifier si cette installation est requise.	**Lot 1** Se référer au point N°22. Sera à chiffrer lors de la phase chantier par le concessionnaire local en lien avec les données du site → amenée extérieure au site vers le local fibre Depuis local fibre vers chaque bâtiment cela est bien prévue dans le marché.

42	**LOT 01 :** **ELECTRICITE-ELE** Conformément aux pratiques de conception usuelles, les plans doivent être complétés par les différents types de câbles (câbles de courant fort, câbles de courant faible, fibres optiques, câbles de commande, etc.) dont les quantités sont manquantes ou insuffisantes. Ces câbles constituent le support physique de la transmission de puissance et de signaux ; leur absence empêcherait la constitution d'un circuit complet. Cependant, ces éléments n'apparaissent ni sur les plans ni dans le DQE. Nous vous prions de bien vouloir clarifier si cette installation est requise.	**Lot 1** Ces équipements sont existants dans le dossier DCE dans le DPGF électricité, elles sont chiffrées en ensemble ; les détails relèvent de la compétence de l'entreprise.
43	**LOT 01 :** **ELECTRICITE-ELE** Conformément aux pratiques de conception usuelles, les plans doivent être complétés par les câbles d'alimentation pour les climatiseurs, les centrales de traitement d'air, les extracteurs de fumées, les ascenseurs, etc. Ces câbles fournissent une liaison électrique dédiée aux équipements de forte puissance (CVCA, ascenseurs). Une insuffisance ou l'absence de ces câbles empêcherait le démarrage ou le fonctionnement des équipements. Cependant, ces éléments n'apparaissent ni sur les plans ni dans le DQE. Nous vous prions de bien vouloir clarifier si cette installation est requise.	**Lot 1** Cela est bien chiffré dans le lot électricité, voir les chapitres attentes.
44	**LOT 01 :** **ELECTRICITE-ELE** Conformément aux pratiques de conception usuelles, les plans doivent être complétés par les dispositifs de protection contre les surcharges et les courts-circuits, ainsi que par les commandes locales de marche/arrêt pour les équipements de forte puissance (ventilateurs, pompes, climatiseurs, etc.). Cependant, ces éléments n'apparaissent ni sur les plans ni dans le DQE. Nous vous prions de bien vouloir clarifier si cette installation est requise.	**Lot 1** Il est prévu une armoire de protection dans le lot CVD qui gère la protection des unités des lots fluides. De plus, il est prévu plusieurs coupures d'arrêt d'urgence

45	**LOT 01 :** **ELECTRICITE-ELE** Conformément aux pratiques de conception usuelles, les plans doivent être complétés par les boîtiers courant faible, les baies de brassage, les coffrets de répartition optique, les ODF (répartiteurs optiques), et les coupleurs optiques. Les boîtiers et baies courant faible sont destinés à accueillir les équipements tels que les commutateurs, les convertisseurs fibre-éthernet, les répartiteurs, etc., assurant la protection physique et la gestion du câblage. Les équipements de répartition optique (coffrets, ODF, coupleurs) permettent le piquage, le raccordement, la dérivation et le soudage des fibres dans les locaux courant faible et constituent l'infrastructure de base du système de communication par fibre optique. Cependant, ces éléments n'apparaissent ni sur les plans ni dans le DQE. Nous vous prions de bien vouloir clarifier si cette installation est requise.	**Lot 1** Tout ça est bien prévu. Voir le dossier
46	**LOT 01 :** **ELECTRICITE-ELE** Les plans doivent être complétés par le système de téléphonie incendie et le système de diffusion sonore d'urgence (alarme / réseau de sonorisation de sécurité). La téléphonie incendie assure la communication entre les sapeurs-pompiers et le poste de commandement en cas d'incendie. La diffusion sonore d'urgence est destinée à l'évacuation guidée des occupants. Ces deux systèmes constituent des équipements de communication incendie obligatoires. Cependant, ces éléments n'apparaissent ni sur les plans ni dans le DQE. Nous vous prions de bien vouloir clarifier si cette installation est requise.	**Lot 1** Tout ça est bien prévu. Voir le dossier
47	**LOT 01 :** **ELECTRICITE-ELE** Les plans doivent être complétés par le système de protection foudre : les dispositifs de capture (bandes ou pointes paratonnerre) interceptent directement la foudre et conduisent le courant de foudre vers le dispositif de	**Lot 1** Tout ça est bien prévu. Voir le dossier

	mise à la terre, protégeant ainsi les bâtiments contre les dommages. Les conducteurs de descente assurent l'acheminement sûr et fiable du courant de foudre capté par les dispositifs de capture vers la prise de terre, évitant ainsi les amorçages latéraux et les contrecoups. Cependant, ces éléments n'apparaissent ni sur les plans ni dans le DQE. Nous vous prions de bien vouloir clarifier si cette installation est requise.	
48	**LOT 01 :** **ELECTRICITE-ELE** Les plans doivent être complétés par les parafoudres (SPD) afin de limiter les surtensions d'origine atmosphérique (foudre) et les surtensions de manœuvre, protégeant ainsi le poste de transformation, les armoires de répartition, les locaux courant faible et autres équipements critiques. Cependant, ces éléments n'apparaissent ni sur les plans ni dans le DQE. Nous vous prions de bien vouloir clarifier si cette installation est requise.	**Lot 1** Tout ça est bien prévu. Voir le dossier
49	**LOT 01 :** **ELECTRICITE-ELE** Les plans doivent être complétés par les points de mesure de la résistance de terre et les électrodes de mise à la terre. Les points de mesure permettent de vérifier périodiquement la valeur de la résistance de terre de l'installation, afin de s'assurer de la conformité de la protection contre la foudre et de la sécurité électrique. Les électrodes constituent l'élément central d'évacuation du courant de défaut et garantissent que la résistance de terre satisfait aux exigences réglementaires. Cependant, ces éléments n'apparaissent ni sur les plans ni dans le DQE. Nous vous prions de bien vouloir clarifier si cette installation est requise.	**Lot 1** Tout ça est bien prévu. Voir le dossier
50	**LOT 01 :** **Soutennement** Entre le batiment existant a preserver et le batiment SOBIE	**Lot 1** Veuillez proposer cela dans votre offre. Nous examinons aussi ce point

	Lors des travaux de terrassement pour les fondations du bâtiment SOBIE, une distance d'environ 4,00 m est prévue entre la limite du bâtiment SOBIE et le bâtiment existant à conserver. Nous supposons qu'un soutènement est nécessaire. Merci de bien vouloir confirmer ce point ainsi que la solution technique attendue.	
51	**LOT 01 :** **Les Items 2.5, ÉTANCHÉITÉ AVEC PROTECTION LOURDE (GRAVILLON) n'ont pas de CCTP** Dans le DPGF du lot étanchéité, certains articles nécessitent des précisions, notamment l'item 2.5 qui ne dispose d'aucune description ni CCTP. Merci de bien vouloir fournir les informations techniques correspondantes.	**Lot 1** Figure bien dans le CCTP **2.5 ÉTANCHÉITÉ AVEC PROTECTION LOURDE (GRAVILLON)** LOCALISATION : TERRASSES (4E ETAGE) / SELON PRECISIONS DE L'ARCHITECTE **2.5.1 Parties courantes** Fourniture et pose d'une étanchéité isolée bicouche de chez SOPREMA ou équivalent. En tout état de cause, le système d'étanchéité retenu par l'entreprise sera adapté à la destination de la terrasse et aux contraintes climatiques. Support : chape forme de pente (à la charge du lot GROS ŒUVRE). Travaux comprenant : **Primaire + Pare vapeur** ✓ Primaire enduit d'imprégnation à froid de type AQUADÈRE ou équivalent, ✓ Pare vapeur soudé en plein de type ELASTOPHENE 25 ou équivalent, **Isolant thermique** **Protection** La protection est constituée par 4 cm minimum de gravillons roulés de granularité comprise entre 5 mm et 2/3 de l'épaisseur de la protection, conformément à la norme NF P 84-204 (DTU 43.1).
52	**LOT 01 :** **Item Entrée d'Eau Usee** L'item « Entrée d'eaux usées » est mentionné dans le lot étanchéité. Merci de préciser s'il s'agit d'un dispositif d'aération des réseaux d'eaux usées ou d'un autre élément.	**Lot 1** Il s'agit du moyen de collecte des eaux pluviales de toiture terrasse. Les ventilations des conduites eaux usées sont aussi à prévoir et décrite dans le lot plomberie

53	**LOT 01 :** **Etudes d'éxécution** Un item « Étude d'exécution » est mentionné dans le lot étanchéité, sans précision ni quantification. Merci de préciser : • la nature de cette étude • si cet item doit être chiffré • ou s'il est considéré comme « pour mémoire (PM) »	**Lot 1** Les études d'exe sont bien à la charge de l'ENT.
54	**LOT 01 :** **Une Enseigne Lumineuse sans aucun DWG ni CCTP** Une enseigne lumineuse est mentionnée sans spécifications ni documents graphiques. Merci de fournir les détails techniques et les plans correspondants.	**Lot 1** Se référer au Pt N°39_Bulletin N°01
55	**LOT 01 :** **Portail mettalique coulissant** L'item « Portail métallique » est mentionné dans le CCTP mais n'apparaît ni dans le DPGF ni dans les pièces graphiques. Merci de clarifier.	**Lot 1** Se référer au DPGF Bâtiment Annexe _DPGF
56	**LOT 01 :** **Garde Corp mettalique / Grille metalique /main courante mettalique au mur** "Les items suivants sont mentionnés dans le DPGF et le CCTP, mais sans pièces graphiques : • Garde-corps métallique • Grille métallique • Main courante métallique murale Merci de fournir les plans correspondants"	**Lot 1** Se référer à la maquette REVIT
57	**LOT 01 :** **4.2 Rembais = -1290 m3 (Valeur Negative)** Merci de clarifier les quantités négatives indiquées dans le DPGF pour les remblais, celles-ci n'étant pas cohérentes avec les quantités de déblais.	**Lot 1** Il n'y a pas de valeur négative dans le DQE

		Sous-total chap. 1.3 1.4 TERRASSEMENTS Décapage Terre Végétale — m³ — Sans objet Purge & évacuation des terres sur 50cm de profondeur (Pavés + remblai de sable brun + noirâtre) — m³ — 3030 Terrassements en déblais — m³ — 1052 Terrassements en remblais issue des déblais — m³ — 1090 Terrassement en débalis pour réalisation de la STEP — m³ — 225 Terrassement en débalis pour réalisation du sépateur à graisse — m³ — 6 Terrassement en débalis pour réalisation des cuves à eaux potable & incendie — m³ — 216 Apport de matériaux pour mise en remblais — Sans objet Evacuation des terres excédentaires — m³ — 409 Sous-total chap. 1.4
58	**LOT 01 :** **Terrassement et Deblais** Merci de préciser la distance de transport pour l'évacuation des déblais vers la décharge publique.	**Lot 1** Au soumissionnaire d'obtenir cette information en fonction du choix de sa décharge.
59	**LOT 01 :** **Maconnerie , Parpaing** Le CCTP mentionne des parpaings pleins et creux (page 28), mais aucune distinction n'est faite dans le DPGF ni dans les plans. Merci de préciser les types et quantités correspondantes.	**Lot 1** Pour les ouvrages enterrés, utilisez les maçonneries pleines Pour les éléments en superstructure, n'étant pas porteur, les maçonneries creuses, sauf pour les murs du local eau potable au rdc du bâtiment SONEB qui seront en maçonnerie pleine pour avoir une meilleure isolation phonique
60	**LOT 02 :** **Sur Lot 2, la distance bâtiment / route n'est pas claire pour pouvoir décider de la possibilité de poser des palplanches ou devoir réaliser des parois moulées. Si trop proche de la route, la vibration des palplanches affectera trop négativement la route** Merci de préciser les distances et les cotes entre les limites du site et les niveaux de sous-sol.	**Lot 2** Un levé topographique est fourni. ➢ Se référer au dossier Etat des lieux.

61	**LOT 02 :** **Il n'y a aucune indication pour l'etat des lieux du restaurant gastronomique mitoyen a la rampe d'accès au sous sol** Merci de nous communiquer des informations complémentaires concernant le site du restaurant gastronomique.	**Lot 2** Un levé topographique est fourni. ➢ Se référer au dossier Etat des lieux.
62	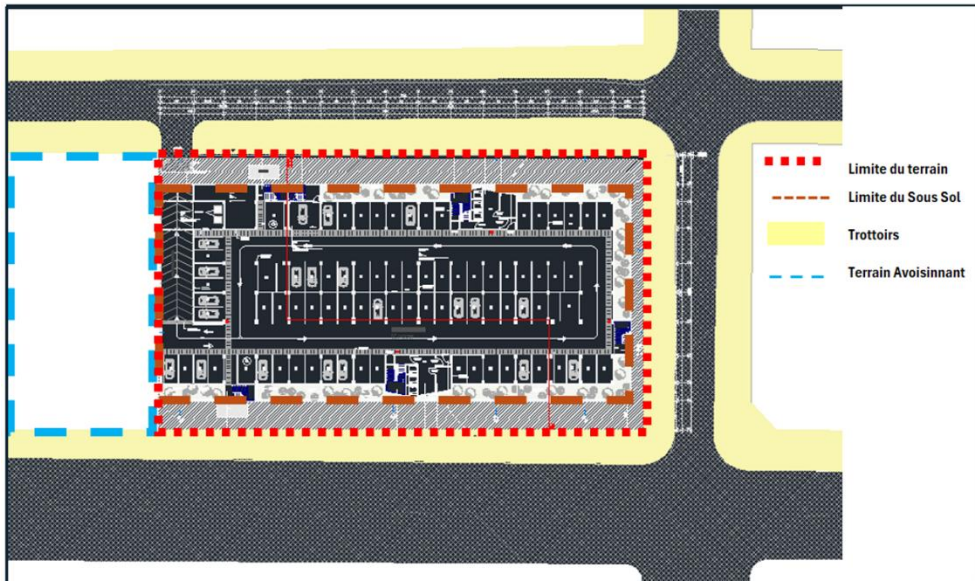	

63	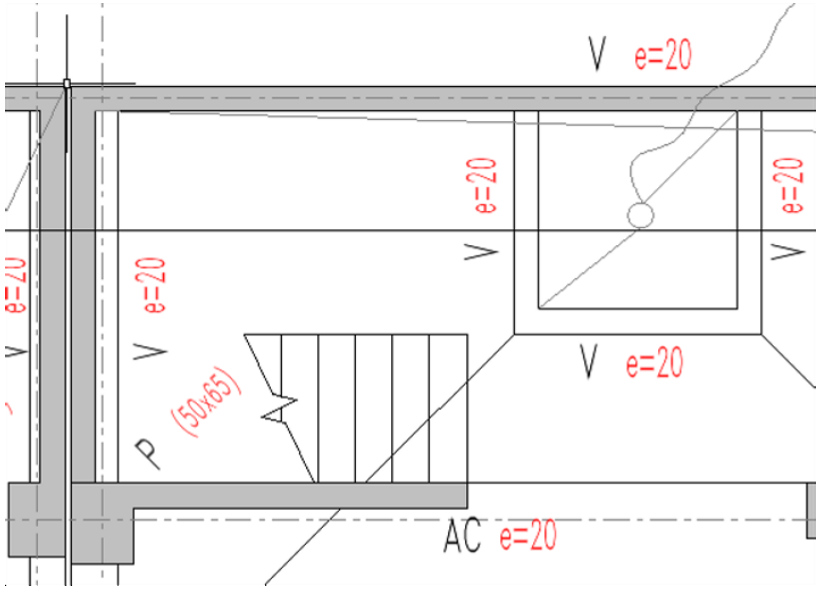 Merci de préciser la signification de « AC », celle-ci n'apparaissant pas dans la légende. **-LEGENDE-** -ELEMENT EN BETON PORTEUR DE L'ETAGE -ELEMENT EN BETON PORTEUR EN REPRISE -ELEMENT EN BETON NP N = POUTRE P = POTEAU V = VOILE NP = NON PORTEUR	**Lot 2** AC = Acrotère

65	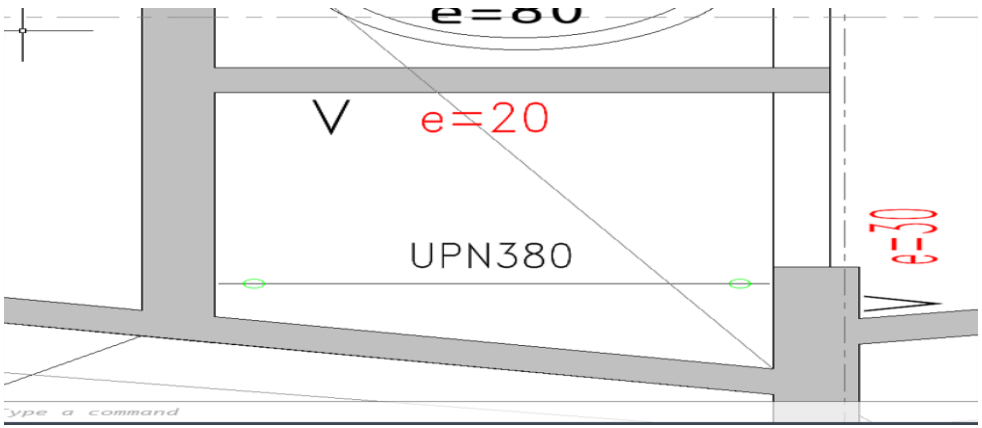 Merci de fournir plus de détails concernant les UPN 380, ces éléments n'apparaissant ni dans le DPGF ni dans le CCTP.	**Lot 2** Les UPN 380 sont quantifiés dans le DPGF GO Article 5.6.1 et sont également mentionnés dans le CCTP GO Article 5.6.1 **5.6 SAS en Charpente métallique** **5.6.1 Poutre en UPN 380 de la gaine d'ascenseur** Kg **5.6 Descriptif des ouvrages des sous lots « charpente métallique » :** **5.6.1 Les poutres UPN de la gaine d'ascenseur :** Fourniture et pose des profilés laminés du commerce type UPN, y compris toutes sujétions de montage ; Nuance d'acier : S275 Classe de boulonnerie : 8.8 sauf indication contraire. Classe de soudure : suivant cas.
66	**LOT 01 & 02 :** **Absence de pieces graphique** Nous constatons que les pièces graphiques des trois lots sont absentes. Cette situation ne permet pas de réaliser une estimation conforme au quantitatif et aux prescriptions techniques. Nous vous serions reconnaissants de bien vouloir clarifier ce point et de nous fournir les documents nécessaires	Veuillez-vous assurer d'avoir télécharger l'ensemble du dossier
67	**LOT 01 :** **Grave Non Traitée** 1. Dans le Lot 01 SONEB-SOBIE, les documents BPU, CCTP sont différents concernant l'item 1.6 VOIRIE dans Lot 01 VRD (Dans le BPU, La couche de base est en GNT {Grave Non Traitée} tandis que dans le CCTP, La couche de base est constituée de Grave Bitume et ça c'est une grave a traitée).	**Lot 1** Partir sur la GNT, les performances et caractéristiques nécessaires pour la constitution de cette couche seront viser sur les études d'exécution et devront être conformes aux normes

<table>
<tr>
<td>68</td>
<td>LOT 01 :
L’épaisseur du revêtement béton Semini

2. Dans le Lot 01 SONEB-SOBIE, les documents BPU, CCTP sont différents concernant l'item 1.6 VOIRIE dans Lot 01 VRD (Dans le BPU, sous la Structure 4 : Parking des Directeurs en pavé béton Semini, l’épaisseur du revêtement est 8 cm tandis que dans le CCTP, l’épaisseur du revêtement est 6 cm et c’est mentionné (A confirmer par le maître d’ouvrage).</td>
<td>Lot 1

Chiffrer sur la base des 8 cm du DGPF

<table>
<tr><td><u>Structure 4 : Parking des Directeurs en pavé béton Semini</u></td><td></td><td></td><td></td></tr>
<tr><td>Compactage du Fond de forme</td><td>m²</td><td>380</td><td></td></tr>
<tr><td>Géotextile</td><td>m²</td><td>418</td><td></td></tr>
<tr><td>Couche de forme PF2</td><td>m³</td><td>380</td><td></td></tr>
<tr><td>Couche de fondation en GNT 0/31.5 sur 15cm</td><td>m³</td><td>57</td><td></td></tr>
<tr><td>Couche de base en GNT 0/31.5 sur 15cm</td><td>m³</td><td>57</td><td></td></tr>
<tr><td>Lit de sable</td><td>m²</td><td>380</td><td></td></tr>
<tr><td>Revêtement en pavé béton Semini epaisseur 8cm</td><td>m²</td><td>380</td><td></td></tr>
<tr><td><u>Réserve foncière en sable</u></td><td></td><td></td><td></td></tr>
<tr><td>Mise en état en l'emprise</td><td>m²</td><td>1052</td><td></td></tr>
<tr><td><u>Bordures et caniveaux :</u></td><td></td><td></td><td></td></tr>
<tr><td>T1</td><td>ml</td><td>116</td><td></td></tr>
</table>
</td>
</tr>
<tr>
<td>69</td>
<td>LOT 01 :
Bordure
3. Dans le Lot 01 SONEB-SOBIE, les documents BPU, CCTP sont différents concernant l'item 1.6 VOIRIE dans Lot 01 VRD (Dans le BPU, sous la Structure : Bordures et caniveaux, les bordures sont de type CR1 tandis que dans le CCTP, il n’a pas mentionné ce type, seulement les types P1, CS1, T1.</td>
<td>Lot 1

Chiffrer les propositions du DQE

<table>
<tr><td><u>Bordures et caniveaux :</u></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr>
<tr><td>T1</td><td>ml</td><td>116</td><td></td><td></td></tr>
<tr><td>CR1</td><td>ml</td><td>792</td><td></td><td></td></tr>
<tr><td><u>Signalisation horizontale (peinture au sol) :</u></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr>
</table>
</td>
</tr>
</table>